



# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION RÉGIONALE LA RÉUNION

2019



**Office National des Forêts**

DEMAIN PREND RACINE  
— AUJOURD'HUI —



# ÉDITO

## L'ONF, un partenaire national chargé de la conservation du patrimoine forestier de La Réunion et de Mayotte, au service de leur développement économique et social.

Gestionnaire de plus de 40 % du foncier à La Réunion et de 16 % à Mayotte, l'Office national des forêts est, avec l'appui de l'État, de l'Union européenne et des collectivités territoriales, notamment le Département -partenaire primordial-, un acteur déterminant de la mise en œuvre des politiques publiques de conservation de la forêt publique, d'accompagnement de la filière bois, de prévention des risques naturels, d'accueil du public et d'insertion sociale, ainsi que de développement touristique.

Au niveau national, l'année 2019 a surtout été marquée par le dépérissement d'importantes surfaces de forêts, positionnant l'adaptation au changement climatique comme le principal enjeu auquel devront répondre les forestiers dans les années à venir.

Au niveau régional, l'ONF a été mobilisée en 2019 par de grands dossiers structurants. On peut notamment citer, à La Réunion :

- le programme régional de la forêt et du bois (PRFB), destiné d'une part à projeter l'ambition d'une filière bois d'œuvre axée sur la transformation locale du cryptomeria du Japon et du tamarin des hauts, et d'autre part à structurer une nouvelle filière bois-énergie associée à une production électrique moins émettrice de gaz à effet de serre ;
- la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre les invasives en forêt publique, actualisée en 2018 par le Département dans le cadre d'un partenariat PN-CIRAD-CBNM-ONF, sous forme d'un programme de travaux de 1,5 M€ cofinancé par l'UE et le Conseil départemental ;
- le lancement de l'important chantier du Sentier Littoral Ouest (SLO), réalisé en co-maitrise d'ouvrage avec le TCO pour un montant global de 3,5 M€. Plus généralement, réalisation du programme d'entretien des équipements d'accueil du public pour un montant 3,6 M€ financé à 100 % par le Département, mettant de plus en valeur l'expertise des services d'appui technique et des ouvriers de l'ONF, notamment en matière de sentiers ;
- l'actualisation du programme de formation interne, avec notamment la mise en place de sessions de formation de transmission intergénérationnelle.

Un coup de chapeau pour les collègues de Mayotte qui réalisent leurs missions dans un contexte difficile. Ils ont particulièrement œuvré en 2019 à la structuration de la Réserve naturelle nationale des forêts de Mayotte, dont la création est fondamentale pour assurer la production en eau potable de l'île hippocampe.

Je vous invite à découvrir notre rapport de développement durable annuel. Il n'a pas pour ambition de décliner la totalité de l'activité 2019, mais de mettre en valeur les réalisations les plus emblématiques des différents services de l'ONF à La Réunion et à Mayotte.

**Sylvain Léonard**

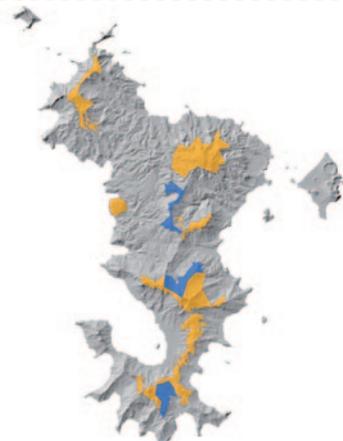
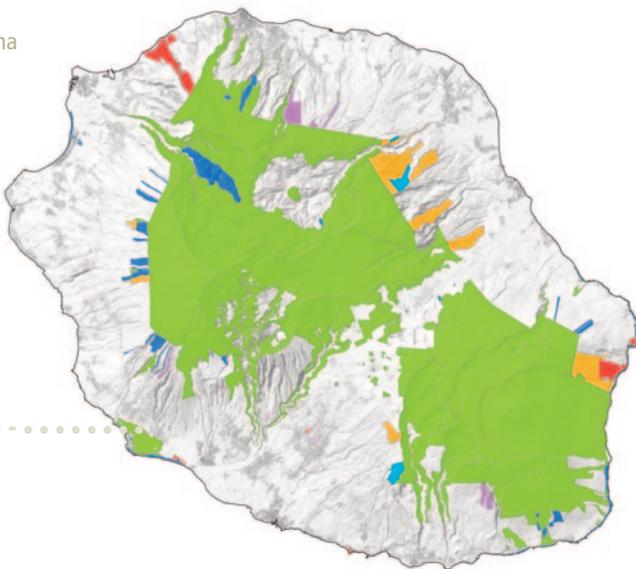
Directeur régional de l'ONF

# LES SURFACES DE LA FORÊT

## Carte du domaine bénéficiant du régime forestier par statut

### LA RÉUNION Surface totale : 101 373 ha

- ▶ FORÊTS DOMANIALES  
3 220 ha • 3 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS DÉPARTEMENTO-DOMANIALES  
91 940 ha • 91 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS DÉPARTEMENTALES  
3 694 ha • 4 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS RÉGIONALES  
791 ha • 1 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS COMMUNALES  
532 ha • 1 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
1 196 ha • 1 % du domaine forestier



### MAYOTTE Surface totale : 5 525 ha

- ▶ FORÊTS DOMANIALES  
1 125 ha
- ▶ FORÊTS DÉPARTEMENTALES  
4 400 ha

## À PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ONF

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, l'ONF rassemble près de 9 000 professionnels œuvrant au service de la gestion de 11 millions d'hectares de forêts publiques, en métropole et en outre-mer. Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public

L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies. Des prestations et des services « sur-mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux Collectivités et aux entreprises.



## À PROPOS DE L'ONF RÉUNION

L'ONF occupe à La Réunion une position privilégiée par **l'importance du domaine géré** (40 % de la superficie totale de l'île), par **l'étendue de ses missions**, par **la variété des milieux naturels** (des forêts humides des hauts au volcan minéral) et par sa **forte implication comme acteur de développement local**. Il représente le gestionnaire majoritaire des sites intégrés dans la zone de cœur du nouveau parc national de La Réunion.

L'ONF y conduit la politique forestière voulue par le Conseil départemental sur ses propriétés, sous la forme d'une gestion multifonctionnelle visant à répondre, de manière intégrée aux besoins :

- **écologiques** : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, restauration des écosystèmes naturels, prévention des incendies ;
- **économiques** : gestion de forêts de production, exploitation de bois, approvisionnement de la filière bois ;

- **sociaux** : la forêt est un gisement d'emplois au travers notamment de programmes d'insertion, dans une île qui se caractérise par une population très jeune (32 % de moins de 20 ans) et par un taux de chômage élevé (23 %) ;
- **d'accueil du public** : entretien de 850 km de sentiers de randonnée ainsi que d'aires d'accueil, étude de schéma de valorisation écotouristique des différents massifs ;
- **de prestations de services** au bénéfice des collectivités (paysage, infrastructures routières, Arbre Conseil, équipement d'accueil).

Le **conseil départemental de La Réunion** est le principal partenaire de l'ONF sur l'île ; 95 % du domaine géré relève du statut départemento-domanial ou départemental. Par les financements propres qu'il apporte, il est le premier donneur d'ordre de l'ONF. À ses côtés, l'ONF poursuit localement son rôle d'acteur social en pérennisant l'activité d'insertion. Ainsi, en 2019 l'établissement a accueilli 200 personnes en contrats aidés.

## BUDGET ANNUEL 2019

Le budget annuel de la direction régionale ONF Réunion-Mayotte est de 20 M€ (800 k€ pour l'agence territoriale de Mayotte), dont 12,5 M€ de masse salariale et 11,5 M€ de travaux (incluant la masse salariale des ouvriers forestiers de l'agence travaux).

Ce budget est financé à hauteur de 14,5 M€, soit un déficit de 5 M€ (500 k€ pour l'agence territoriale de Mayotte), dont 2,8 M€ correspondant à des activités hors régime forestier qui devraient faire l'objet de financements complémentaires.



LA RÉUNION

CHARGES 2019 (k€)		RECETTES 2019 (k€)	
Personnels techniques et de soutien	6 485	CA externe	10 255
Travaux (coûts directs) (i)	11 528	dt produits du domaine	1 206
dt forêt domaniale	1 195	dt travaux en FD - FDD	5 376
dt forêt départemento-domaniale	8 565	dt missions d'intérêt général	2 024
dt forêts autres collectivités	20	dt activité concurrentielle	1 549
dt missions d'intérêt général	911	Production immobilisée	1 909
dt activité concurrentielle	837	Subvention sur amortissements	2 343
Frais généraux	466	Cessions d'actifs	15
Amortissement Tx (ii)	370	Autres produits divers	37
Taxes & Amort. Mat. de prod.	75		
Autres coûts indirects	827		
<b>Total</b>	<b>19 752</b>	<b>Total</b>	<b>14 558</b>

MAYOTTE

CHARGES 2019 (k€)		RECETTES 2019 (k€)	
Personnels techniques et de soutien	350	CA externe	216
Travaux (coûts directs)	361	dt produits du domaine	0
dt forêt domaniale	147	dt travaux en FD - FDD	33
dt forêts autres collectivités	3	dt missions d'intérêt général	32
dt missions d'intérêt général	2	dt activité concurrentielle	151
dt activité concurrentielle	209	Production immobilisée	42
Frais généraux	4	Subvention sur amortissements	18
Amortissement Tx (ii)	3	Cessions d'actifs	
Taxes & Amort. Mat. de prod.	0	Autres produits divers	32
Autres coûts indirects	105		
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>Total</b>	<b>309</b>

(i) dt MS POF + emplois aidés

(ii) hors amortissement direct

# SERVICE FORÊT MILIEUX NATURELS (SFMN)

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



En charge de toutes les opérations concernant la gestion durable des forêts relevant du régime forestier, le service forêt élabore les aménagements forestiers et les plans de gestion des réserves biologiques. Il pilote la conservation de la biodiversité fortement menacée à La Réunion par les espèces exotiques envahissantes et gère également des lots de chasse (tangué, lièvre et gibiers à plumes) et le bail de chasse au cerf de Java de La Roche Ecrite. Chaque année, il pilote la programmation des travaux sylvicoles à réaliser l'année suivante. L'exercice mobilise l'ensemble des techniciens forestiers territoriaux, qui sur la base du plan d'action prévisionnel inscrit dans l'aménagement forestier de chaque forêt (une cinquantaine), vont réaliser le bilan des travaux réalisés l'année N et proposer les travaux de l'année N+1. Le service forêt fait la synthèse des propositions qu'il priorise en fonction des cadrages budgétaires pour aboutir à des programmes qui feront l'objet de demandes de subventions (FEADER, Conseil départemental). Le processus complet prend 5 à 6 mois.



Trois grands types de travaux réalisés en 2019 :

- Les travaux de conservation de la biodiversité, notamment la lutte contre les invasives et la restauration des milieux naturels (1,6 M€ HT).
- Les travaux nécessaires à la production de bois d'œuvre de cryptomeria, tamarin et bois de couleur (0,65 M€ HT), principalement le renouvellement des peuplements exploités par coupe rase et entretien des régénérations.
- Les travaux de reconstitution (reboisement et entretien) des forêts incendiées en 2011 sur le massif des Hauts sous le vent (0,75 M€).

## QUELQUES ILLUSTRATIONS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE FORÊT EN 2019

### ÉLABORATION DES AMÉNAGEMENTS FORESTIERS

#### Un aménagement forestier, qu'est-ce que c'est ?

Le document d'aménagement forestier est un rapport rédigé par l'Office national des forêts qui constitue un outil d'aide à la gestion durable et raisonnée d'une forêt relevant du régime forestier. Il fixe les grands objectifs à maintenir et propose un programme de travaux à mettre en œuvre sur une période de 10 à 20 ans.

La forêt est un espace multifonctionnel dont les enjeux et usages sont regroupés au sein d'un même territoire : production de bois, abris de biodiversité, protection contre les risques naturels et espace social fréquenté par le public. Il s'agit de concilier tous ces enjeux pour valoriser au mieux les potentiels de la forêt. Le document d'aménagement regroupe dans un rapport les caractéristiques et enjeux principaux du massif et il est accompagné d'un atlas cartographique qui permet la synthèse visuelle des informations de gestion.

#### L'élaboration d'un aménagement forestier, comment s'y prendre ?

L'élaboration de l'aménagement doit prendre en compte de multiples thématiques transversales. Pour chacune d'elles, une quantité d'informations doit être récupérée et synthétisée dans un ensemble cohérent, à la fois par une prise de données sur le terrain et par la concertation de nombreux acteurs tout au long du processus d'élaboration de l'aménagement forestier.

À Saint-Paul notamment, l'analyse de la forêt littorale a permis de réaliser un zonage de gestion pour la restauration écologique des habitats rares de la zone humide et des plages de sable basaltiques. Des relevés précis ont été effectués par les agents de l'ONF en collaboration avec les autres acteurs du territoire, notamment la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul.

Ces acteurs seront également concertés pour la validation du document afin d'assurer une gestion commune du territoire.

9 personnels au service forêt  
2 nouvelles VSC  
2 géomaticiens assurent les travaux d'analyses cartographiques et la gestion des bases de données géographiques (SIG) de l'ensemble de la direction régionale.

- Des compétences reconnues en ingénierie technique de gestion des milieux naturels
- Des expertises et un appui technique



## PARTICIPATION DU SERVICE À « L'ÉTUDE DE LA PRIORISATION SPATIALE DE GESTION DES PEE : UNE ÉTAPE-CLÉ DE LA CONSERVATION À LONG TERME DES MILIEUX NATURELS À LA RÉUNION » PILOTÉE PAR LE PNRUN.

L'ONF Réunion est le principal acteur de la lutte contre les espèces invasives à La Réunion, avec un budget de 1.5 M d'€ par an accordé par le Conseil Départemental, avec le soutien de l'Europe (FEADER).

Pour orienter le plus efficacement la lutte et répondre aux inquiétudes de l'UNESCO ayant entraîné la dégradation de la note du bien inscrit au patrimoine mondial, une importante étude pour prioriser la lutte a été menée sous l'égide du Conseil Départemental en 2018 et 2019, pilotée par le Parc national et le CIRAD et en concertation avec l'ensemble des acteurs de la conservation de La Réunion. L'ONF a fortement contribué à cette étude, en fournissant les données sur la lutte comme les cartes de végétation et en participant aux nombreux groupes de travail. Fin 2019, cette étude a permis aux acteurs de la conservation de disposer d'une cartographie assez précise des zones de lutte prioritaires sur l'ensemble du territoire réunionnais. Le réseau d'Aires de Contrôle Intensif (ACI) qui permet de prioriser les programmes de travaux de lutte contre les EEE depuis 2015 a également été révisé. Les ACI délimitent les sites prioritaires de lutte, qui abritent un panel représentatif des milieux naturels les plus riches et préservés. Le réseau d'ACI 2019 est passé ainsi à 33 sites, pour une surface totale de 9 000 ha.



# SERVICE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SDAT)

## UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES PARTENAIRES

Basé à La Providence à Saint-Denis, le SDAT est composé de 14 collaborateurs. Ce service technique est en charge de plusieurs domaines de compétences : paysage, risques naturels, accueil du public, infrastructures et bâtis sur l'ensemble de la direction régionale.

Deux exemples de réalisations pour l'année 2019 :

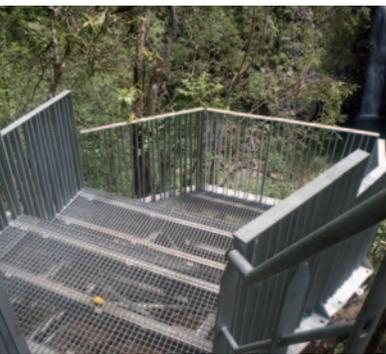
### RÉOUVERTURE DE LA CASCADE BIBERON : UNE OPÉRATION NÉCESSAIRE ET ATTENDUE

L'année 2019, a été marquée pour le SDAT par le chantier de sécurisation du sentier de la Cascade Biberon. Ce lieu magnifique des hauts de l'Est de l'île, avait été le théâtre d'un drame en 2014. Sous le coup d'un arrêté préfectoral et d'un arrêté municipal, interdisant l'accès du site au public depuis cette date le sentier de la Cascade Biberon se devait d'être sécurisé et rouvert.

Toutes les expertises et observations qui ont suivi, ont conclu à l'impossibilité de retourner sans danger au pied de la cascade : des chutes de blocs sont observées régulièrement, et le rempart continuera à s'écrouler. Face à ces certitudes, des solutions ont alors été recherchées pour retrouver un accès à ce site renommé de la Plaine des Palmistes. Une seule s'est révélée à l'abri des dangers : la création d'un nouveau sentier permettant d'accéder à un promontoire faisant face à la cascade et dominant le bassin.

Les travaux ont ainsi pu démarrer en 2019 pour offrir à ce court sentier de montagne, pentu et étroit, un belvédère original et une vue magnifique sur la cascade.





Le nouvel aménagement fait appel à un ensemble de réalisations :

- **Création d'un sentier** en conditions difficiles grimpant dans le rempart, en utilisant en partie des techniques classiques (épaulements, marches, dalots, mains courantes) et en partie des techniques artificielles (succession d'échelles et plateformes sur pilotis).
- **Construction d'un belvédère** sur pilotis, mise en place de panneaux signalétiques...

### **Une innovation fruit du savoir-faire des équipes**

Une sécurisation oui, mais sans porter préjudice au milieu naturel. Ainsi, le projet a été pensé pour avoir le moins d'impact possible sur l'environnement et la biodiversité. De cette manière, le belvédère, véritable structure d'accueil innovante a été parfaitement intégré au milieu en répondant aux exigences du comité de pilotage. Ce résultat est la concrétisation du savoir-faire et de la technicité des équipes de l'ONF et d'entreprises réunionnaises, de la mise en commun des compétences et de l'engagement de l'ensemble des partenaires du chantier (Conseil départemental, Commune, Parc National, BRGM).

### **Un fort engagement financier du Département et de l'Europe**

Coût du chantier : 151 657 € HT, financé par l'Europe et le Département (75 % Europe - 25 % Département).

### **Un public de nouveau accueilli en sécurité**

Depuis la levée des arrêtés préfectoraux et municipaux interdisant l'accès au site, la Cascade Biberon a retrouvé ses visiteurs, ils sont près de 14 000 à avoir découvert ce nouveau point de vue sur la cascade depuis la fin des travaux au mois de septembre 2019. En moyenne, chaque mois presque 1 500 passages sont enregistrés sur ce petit sentier de la Plaine des Palmistes.

## **TRAVAUX DE CRÉATION ET CONFORTEMENT DE PISTES FORESTIÈRES EN FORÊT DÉPARTEMENTO-DOMANIALE DE CILAOS**

Pour approvisionner la filière forestière locale en bois d'œuvre, des travaux de création ou de confortement de pistes sont programmés chaque année. De fin 2018 à mi 2019, la forêt départemento-domaniale de Cilaos a vu se succéder forestiers et engins de chantier de travaux publics.

Pour permettre l'exploitation de centaines de m<sup>3</sup>/an de cryptoméria sur plusieurs dizaines d'années à venir, l'ONF y a aménagé des pistes empierrées ou en terrain naturel pour l'accès aux



grumes par les tracteurs forestiers, des places de dépôt et des routes bétonnées pour le transport par grumier des bois exploités. Au cœur des forêts destinées à l'exploitation, l'impact sur le milieu naturel direct a été faible et le passage des cours d'eau garanti par des ouvrages hydrauliques dont un pont et un radier.

Ce chantier d'un montant de 297 590 € a été financé par l'Europe au travers du FEADER et par l'État.

L'aménagement de pistes forestières, un processus en 3 phases pour une utilisation sur le long terme :

- Étude – validation du tracé (réalisation par un chef de projet ONF) : analyse des besoins d'exploitation avec les techniciens forestiers, identification du milieu naturel (pente, cours d'eau, flore et faune locales...), piquetage du tracé sur place, réalisation du cahier des charges techniques des travaux et montage de dossier de financement.
- Ouverture de l'emprise (travaux à l'entreprise) : marquage d'emprise, abattage, dessouchage, et ouverture de piste.
- Terrassement – Travaux Publics : création d'ouvrages hydrauliques (passage busé, pont, radier...), réalisation de fond de forme et de la structure de la route, et revêtement.



# AGENCE TRAVAUX - EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

**3** unités de production

**15** conducteurs de travaux

**144** ouvriers forestiers dont

5 menuisiers,

4 pépiniéristes,

6 bucherons,

6 élagueurs

et

4 apprentis.

Basée au Tampon l'Agence Travaux s'appuie sur son réseau de pépinières et sur son atelier bois pour intervenir dans les espaces naturels de l'État et du Département.

Ses missions :

- Réaliser des travaux d'investissement, d'entretien et d'accueil du public (sentiers, sites d'accueil).
  - Mener des interventions en lien avec la sylviculture, le génie végétal, le tourisme nature (sentiers, kiosques, tables, bancs, rambardes et platelages...).
  - Intervenir sur des actions de protection de l'environnement et de reconstitution de la biodiversité (renaturation de forêts de bois de couleurs et lutte contre les espèces envahissantes végétales).
- Assurer l'approvisionnement des acteurs de la filière bois.
  - Répondre aux clients publics, privés ou particuliers désireux d'interventions avec le savoir-faire de l'ONF.



Depuis sa création en 2010, l'Agence travaux, en lien avec la collectivité départementale, a accueilli et encadré de nombreux contrats d'insertion en forêt publique. **En 2019 ce sont près de 200 contrats parcours emploi compétence (PEC)** qui ont été reçus à l'ONF pour la valorisation des forêts publiques. Cette action financée par la communauté européenne au moyen du Fonds Social Européen (FSE) et par le Conseil Départemental permet d'accroître et de compléter l'offre de travaux d'accueil du public, de participer aux actions de lutte contre les espèces envahissantes et de valoriser la ressource du bois de goyavier sur les forêts départemento-domaniales.

Les personnes intégrées dans ce dispositif bénéficient d'une professionnalisation dans le milieu naturel avec l'acquisition d'expériences forestières pratiques et s'enrichissent d'un apprentissage au travail en équipe et à la sécurité avec un encadrement et des équipements appropriés.

## SERVICE BOIS

### De l'amont à l'aval de la filière forêt-bois

Présent de manière transversale sur l'ensemble du domaine en gestion ONF, le Service Bois travaille en lien étroit avec les différents services internes (SFMN, unités territoriales, SDAT...) comme avec les acteurs de la filière forêt-bois, afin d'alimenter le secteur industriel et artisanal local.

Parmi ses différentes missions, rédaction et suivi des marchés publics en lien avec l'exploitation prévue par le plan d'aménagement réalisés conjointement par le SFMN et les trois unités territoriales, commercialisation des bois exploités à destination de la filière industrielle (contrat d'approvisionnement 2018-2022 avec Sciages de Bourbon) et de la filière artisanale (ventes de gré à gré et ventes sur Contrat de vente délivrance (CVD)).



### EN QUELQUES CHIFFRES...

#### Filière industrielle > Contrat d'approvisionnement :

7 200 m<sup>3</sup> cryptomeria 1<sup>er</sup> choix et 300 m<sup>3</sup> de tamarin des Hauts 1<sup>er</sup> choix ont été produits, répartis entre trois entreprises de travaux forestiers, sur quatre massifs :

- Bébour-Bélouve / Plaine d'Affouches / Terre Plate / Plaine-des-Palmistes

Ainsi que la Régie ONF sur les Hauts-Sous-le-Vent, soit un chiffre d'affaire annuel de 420 K€.

#### Filière artisanale > Ventes de gré à gré et vente sur CVD :

330 m<sup>3</sup> de bois de cryptomeria et de tamarin 2<sup>e</sup> choix ont été vendus aux acteurs de la filière locale soit un chiffre d'affaire de 24 K€. Les ventes sur CVD, ouvertes aux professionnels comme aux particuliers, ont totalisé 650 m<sup>3</sup> d'essences diverses (acacia, filaos...) principalement destinés au bois de chauffage (charbonniers notamment).

## PERSPECTIVES

### Bois Energie

Dans le cadre de l'objectif de transition énergétique, le premier essai « bois énergie » s'est tenu durant le deuxième semestre 2019, soit une mise en œuvre de 350 m<sup>3</sup> de bois de cryptomeria. Cet essai concluant a permis de renforcer les liens avec notre partenaire Albioma, permettant d'envisager un essai sur l'Acacia mearnsii en 2020, de l'exploitation sur pied jusqu'au broyage.

### Développement de la commercialisation

- Engagement et sécurisation de l'approvisionnement
- Accompagnement renforcé des acteurs de la filière forêt-bois
- Communication auprès de la filière artisanale
- Développement des ventes sur pied
- Recherche sur les potentiels de valorisation des essences présentes à La Réunion



Néanmoins la filière forêt-bois locale, encore naissante est fragile ! L'ONF sera donc au rendez-vous pour écouter, accompagner et pérenniser, afin que « demain prenne racine aujourd'hui ».

# L'AGENCE TERRITORIALE DE MAYOTTE

- **Chiffrage de l'activité**

Budget = 330 k€ (travaux en FD) dont 116 k€ de mesures compensatoires / mécénats

Financements : mesures compensatoires, mécénats, subventions FEADER

- **Mesures compensatoires**  
**Mise en œuvre du projet EDM**

Dans le cadre de la construction de la ligne Haute-Tension entre Longoni et Sada, Electricité De Mayotte (EDM) s'est engagée à compenser les impacts environnementaux par un conventionnement avec l'ATE Mayotte pour des actions de restauration écologique en forêt domaniale sur 2 sites : Combani et Voundzé.

Une première mesure compensatoire dans la zone humide de Combani consiste à restaurer et renforcer les populations d'espèces rares de la flore (notamment la fougère arborescente *Cyathea boivinii*) sur 500 m en bordure d'un cours d'eau en luttant contre les espèces envahissantes et en dégageant la régénération naturelle d'espèces indigènes.

Une seconde action porte sur 13 ha de zones dégradées qui seront reboisées avec 27 900 plants produits par des pépinières locales. Ces plantations permettront le retour à une dynamique forestière naturelle et joueront à terme un rôle important dans la limitation de l'érosion des sols et la captation des eaux de pluie pour alimenter le réseau d'eau potable.

**Coût du projet: 360 000 €**

- **Projet expérimental de reboisement de padza en plants indigènes mycorhizes**

À l'issue de ce projet expérimental l'ATE Mayotte proposera un protocole optimal de plantation sur terrains très dégradés. La phase terrain (plantation et prélèvements de plants pour le suivi) du projet est achevée. Les résultats sont le fruit d'un partenariat qui associe l'ONF, le Conseil Départemental de Mayotte, le CBNM et la société INOQ, spécialisée dans la production de plants mycorhizes (symbiose avec un champignon racinaire).

**Coût du projet : phase 2 (2017-2019) : 260 000 €**

(75 % FEADER, 20 % Conseil Départemental de Mayotte, 5 % DEAL)



- **Chantiers FEADER restauration écologique – lutte contre les lianes envahissantes**

L'ATE Mayotte a poursuivi les travaux de restauration écologique engagés en 2017 et 2018 grâce aux financements européens. Il s'agit de lutter contre les lianes envahissantes en forêts domaniales de Combani, Dapani et de Voundzé (subventionnés à 100 %, 75 % par le FEADER et 25 % par l'État).

- **Projet de création d'une Réserve Naturelle Nationale sur les Monts et Crêtes de Mayotte**

L'ATE Mayotte a accompagné la DEAL de Mayotte dans la phase de concertation du public et des élus concernés en préparation de l'enquête publique lancée en octobre 2019.

Le projet de création d'une RNN sur les monts et crêtes de l'île fait partie des projets phares du plan biodiversité du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).





# RESSOURCES HUMAINES

L'HUMAIN,  
UN PILIER  
REMARQUABLE

## 453 stagiaires formés à la direction régionale de l'ONF.

En 2019, c'est au total 5 040 heures de formation qui ont été dispensées au profit de l'ensemble des personnels. Les formations les plus demandées ont été :

- La lutte contre les espèces envahissantes
- La botanique des Hauts et des Bas
- L'usage du logiciel travaux TECK
- Les financements européens
- Le contrôle des défrichements à La Réunion

**Les effectifs globaux de la direction régionale** ont évolué de 233 personnels permanents, en janvier 2019 à 210 personnes en décembre 2019, dont 59 contrats de droit public. Une baisse des effectifs est à constater durant l'année 2019, avec essentiellement les éléments marquants suivants :

- Le départ de 16 ouvriers en retraite ou en cessation anticipée d'activité, avec une prise en charge par l'établissement jusqu'à l'âge légal de la retraite
- Le recrutement de 19 CDD d'ouvriers durant l'année.

À cet effectif, il faut ajouter les 16 volontaires du service civique et 5 apprentis

## 199 bénéficiaires du Parcours emploi compétence (PEC)

En 2019, L'ONF s'est de nouveau engagé dans un partenariat avec le Conseil Départemental pour encadrer 199 bénéficiaires sur des chantiers d'insertion pour la valorisation des forêts publiques. Cette action est financée par la Communauté européenne au moyen du Fonds Social Européen (FSE) et le Conseil Départemental. Cette action relève de la mesure 3.05 « chantier d'insertion dans le domaine de l'environnement » du programme opérationnel 2014-2020. Elle permet d'accroître et de compléter l'offre de travaux d'accueil du public, de participer aux actions de lutte contre les espèces envahissantes et de valoriser la ressource du bois de Goyavier sur essentiellement l'ensemble des forêts départemento-domaniales.

En échange de quoi les bénéficiaires qui sont les salariés du Conseil Départemental, du Glaive ou de l'Adiverp ont l'opportunité d'une professionnalisation dans le milieu naturel, avec l'acquisition d'une expérience pratique notamment sur l'usage des outils mécaniques, comme la débroussailleuse et manuels comme le croissant. Les salariés du Département et des associations s'enrichissent d'un savoir-faire dans le milieu naturel, d'un apprentissage à la vie en équipe et à la sécurité avec un encadrement approprié.



C'est au total 199 bénéficiaires qui auront été accueillis par les encadrants de l'ONF durant 2019. Ces personnes auront contribué au rayonnement de l'île de La Réunion en offrant un environnement plus respectueux des exigences environnementales attendues par le grand public.

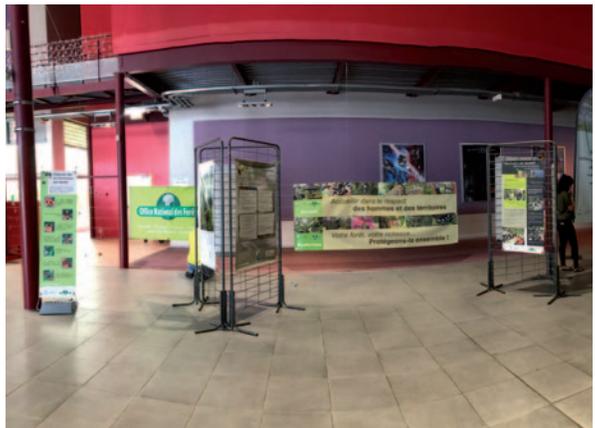


# LA COMMUNICATION

Comme les exercices précédents l'année de communication 2019 a été riche et variée avec comme pilier de cette visibilité, l'adhésion de nombreux collègues (services et terrain) aux différentes séquences de médiatisation.

Notre communication, qu'elle ait été institutionnelle ou à travers notre réseau médias, a encore illustré notre engagement et notre savoir-faire que ce soit à l'occasion de rencontres conviviales (la JIF, la médiatisation de l'aménagement du Plateau nez de bœuf, les expositions au Ciné palmes...) ou dans des situations de crise (incendie du Grand Brulé, la sécurisation de la route forestière du Haut Mafate...).

L'idée forte que l'on peut retenir de ce millésime reste la légitimité confirmée de l'ONF Réunion et la confiance affichée de nos partenaires. Au titre de cette confiance rappelons la présence des deux présidents des Collectivités au Maïdo (M. Cyrille Melchior) et à La Providence (M. Didier Robert) ou encore la tournée de terrain du préfet de Mayotte en forêt domaniale de Voundze.





Notre visibilité et les statistiques médias (à La Réunion comme à Mayotte) nous donnent largement satisfaction et représentent l'affectif engendré auprès du grand public par nos missions.



## DES CHIFFRES

- **18** points presse
- **345** parutions dans la presse écrite régionale
- **43** reportages télévisés
- **21** interviews et émissions radios
- **85** articles sur le Web
- **40** brèves sur Chlorofil et **40** sur Intraforêt.

Communiquer c'est aussi se renouveler en s'offrant de nouveaux supports efficaces et vendeurs vis-à-vis de nos différents partenaires et le public : « L'ONF Réunion : les racines d'un savoir-faire » répond à cette attente.

La réalisation du nouveau film institutionnel de présentation a été une belle aventure vidéo, tout en étant surtout un remarquable travail d'équipe. Cela nous a donné après d'innombrables rushes, des corrections de textes, des choix d'images, d'écoute de la bande son, des prises de rendez-vous, des annulations pour cause de mauvaise météo... : **sept minutes de film** qui nous transportent dans les différents milieux naturels de l'île et qui mettent en avant, à travers des visages enjoués et passionnés de nombreux collègues, notre présence et notre rôle incontournables dans le paysage de La Réunion.

Merci encore à vous tous pour votre habituelle et efficace collaboration.

*« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »*



Une **organisation** basée sur un maillage de l'ensemble du territoire, gage d'une **efficacité** au plus proche des acteurs de la **conservation** et de la **valorisation** de la forêt publique

## CARTE DE LOCALISATION DES SERVICES

### ★ DIRECTION RÉGIONALE

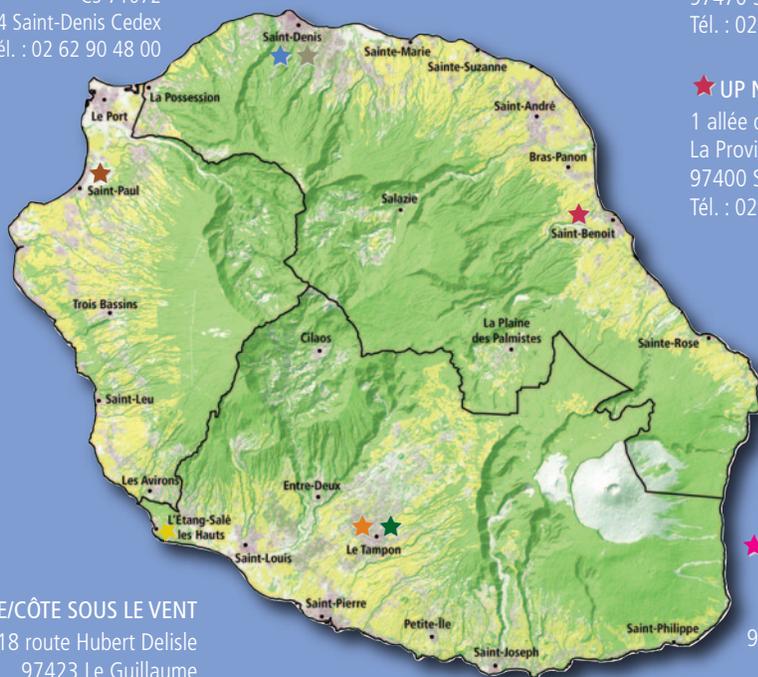
Boulevard de La Providence  
CS 71072  
97404 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 48 00

### ★ UT NORD EST

1 rue Raphaël Calcine  
97470 Saint-Benoît  
Tél. : 02 62 50 10 94

### ★ UP NORD EST

1 allée des Bois Noirs  
La Providence  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 30 35 03



### ★ UT MAFATE/CÔTE SOUS LE VENT

18 route Hubert Delisle  
97423 Le Guillaume  
Tél. : 02 62 54 84 83

### ★ UP MAFATE/CÔTE SOUS LE VENT

18 route Hubert Delisle  
97423 Le Guillaume  
Tél. : 02 62 32 50 69

### ★ AGENCE TRAVAUX

311 rue Marius et Ary Leblond  
CS 31010  
97431 Le Tampon  
Tél. : 02 62 27 00 66

### ★ PÉPINIÈRE

62 avenue de Bourbon  
97427 Étang-Salé  
Tél. : 02 62 26 60 28

### ★ UT SUD OUEST

MF - 29 rue Evenor Lallemand  
97430 Le Tampon  
Tél. : 02 62 27 89 62

### ★ UP SUD OUEST

62 avenue de Bourbon  
97427 Étang-Salé  
Tél. : 02 62 26 60 28

### ★ ATELIER BOIS

1 allée des Bois Noirs  
La Providence  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 98 03 40

### ★ AGENCE TERRITORIALE DE MAYOTTE

16 Lotissement Coconi 1  
97670 Ouangani - Mayotte  
Tél. : 02 69 61 67 20



Direction régionale La Réunion  
Boulevard de La Providence  
97404 Saint-Denis Cedex  
dr.reunion@onf.fr  
Août 2020  
Maquette DCOM - © ONF